

N°	Critères	Explication du critère	Réponses de l'entreprise audité
	Valeur "social et sociétal"	Bien-être au travail, satisfaction des collaborateurs, intégration des personnes en situation de handicap, accueil des saisonniers, transmission des savoir-faire, connaissance du territoire...	
1	L'entreprise privilégie des modes de fidélisation du personnel afin d'assurer stabilité et bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Avantages financiers au sein de l'entreprise</u> : ex 13ème mois, prime d'intéressement, chèques vacances, chèques cadeaux, entrées gratuites pour des manifestations/salons, réduction ou produits offerts, téléphone/ordinateur portable professionnels, véhicules de fonction, congés spéciaux (mariage, déménagement...), participation mutuelle employeur > à 50%... • <u>Bien-être au travail</u> : ex salle de repas équipée, thé/café offerts par l'entreprise, prise en charge nettoyage tenue de travail, parking gratuit aménagé, repas organisés par l'entreprise / autres moments conviviaux... • Horaires de travail : quels organisation/aménagement, modalités pour les heures supplémentaires. • Quelle est la moyenne d'ancienneté de vos collaborateurs ? 	
2	En plus de respecter le Code du travail, l'entreprise met en œuvre des pratiques sociales respectueuses des intérêts de ses salariés	<ul style="list-style-type: none"> • Comment êtes-vous organisé pour respecter le Code du travail : service RH dédié, service social, cabinet comptable externe, information par Syndicat professionnel, abonnement revue juridique... • Que faites-vous de plus ? Ex : versement indemnités vélo même si pas obligatoire, mise en place d'un comité d'entreprise même si -50 salariés... • Qu'avez-vous mis en place pour protéger vos collaborateurs, pour diminuer la pénibilité au travail ? Ex. aménagements postes de travail, améliorations ergonomiques, renouvellement du matériel de protection phytosanitaire, amélioration manutentions, mise à disposition protection auditive, installation portes sectionnelles... 	
3	L'entreprise analyse, au moins tous les deux ans, la satisfaction de ses collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisez-vous les entretiens annuels et professionnels (tous les 2 ans) de vos collaborateurs ? • Savez-vous quel est le taux de satisfaction de vos collaborateurs ? • Comment le mesurez-vous ? Ex : réalisation d'un questionnaire... 	
4	L'entreprise favorise l'intégration de personnes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil du public : si votre entreprise est ouverte au public, quelles solutions avez-vous mises en place pour accueillir les personnes en situation de handicap ? • Avez-vous du personnel en situation de handicap ? NON = êtes-vous ouvert à cette possibilité ? • Que faites-vous pour intégrer les personnes en situation de handicap ? Ex : sous-traitance de certaines missions à des structures d'insertion, écriture en braille sur des emballages de produits... 	
5	L'entreprise favorise la transmission des savoir-faire et des connaissances. Elle engage des plans de formation pour ses collaborateurs	<ul style="list-style-type: none"> • A préciser : formations externes et internes, accueil de stagiaires et d'apprentis en alternance • Réalisez-vous des ateliers de découverte de vos productions au sein de votre entreprise, notamment pour les scolaires ? 	
6	L'entreprise met tout en œuvre pour que ses collaborateurs bénéficient d'une large connaissance du territoire, de ses produits et de son histoire	<ul style="list-style-type: none"> • Quels documents utilisez-vous pour l'accueil de nouveaux collaborateurs ? Ex : livret d'accueil. • Que faites-vous pour que vos collaborateurs aient une meilleure connaissance du territoire (gastronomie/spécialités, attraits touristiques), de votre entreprise et de vos produits : séminaire/journée d'information, présentoir brochures mis à disposition, affichage, visites, newsletter interne... 	
7	L'entreprise porte une attention particulière à l'accueil et aux conditions de logement de ses employés saisonniers	<ul style="list-style-type: none"> • Quels investissements avez-vous réalisés pour un meilleur accueil des saisonniers ? • Quelle organisation d'accueil avez-vous mise en place ? • Quels espaces de stationnement et sanitaires avez-vous mis en place pour les employés qui logent dans leur propre véhicule ? 	

N°	Critères	Explication du critère	Réponses de l'entreprise audité
	Valeur "respect du consommateur"	Respect de la promesse client, contrôles qualité, communication transparente et dialogue ouvert avec les clients, gestion des réclamations, sites de production ou de transformation en SMB...	
8	L'entreprise respecte la promesse, directe ou implicite, faite au client	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont vos garanties clients ? ex. CdC IGP/AOP, CdC distributeurs, IFS, ISO, autres labels ou normes. • Réaliser-vous des dégustations à l'aveugle de vos produits ? Par rapport à ceux de vos concurrents ? • Quels sont vos modalités de contrôle interne, systèmes de traçabilité, démarches spécifiques (ex. HACCP) ? • Avez-vous un responsable qualité en interne ? • Avez-vous reçu des prix, récompenses pour vos produits ou votre entreprise ? 	
9	L'entreprise communique de manière transparente sur ses engagements vis-à-vis du client (devis, conditions, garanties...)	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous des conditions générales de vente écrites ? • Vos tarifs figurent-ils sur votre site Internet ? • Proposez-vous des conditions spéciales de ventes ? Selon quelles modalités ? • Intégration Nutriscore sur les emballages de produits ? 	
10	L'entreprise favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses clients, elle procède à une évaluation régulière de leur satisfaction ainsi que celle de ses parties prenantes et met en œuvre les actions correctives nécessaires	<ul style="list-style-type: none"> • Comment mesurez-vous la satisfaction de vos clients intermédiaires ? Du consommateur final ? • Avez-vous des commerciaux sur le terrain permettant une remontée d'information ? • Avez-vous mis en place un espace d'échanges avec vos clients/consommateurs : ex. page Facebook, espace de discussion sur votre site Internet... • Vos produits sont-ils intégrés dans une démarche de block Chain (stockage/transmission numérique d'informations sécurisées relatives aux produits : provenance, lieu d'élevage, mode de production... par le biais d'un QR Code par exemple ? • Organisez-vous des visites professionnelles de votre entreprise ? Portes ouvertes ? Avec présentation et dégustation de vos produits ? • Présentez-vous vos produits sur des foires, salons... ? • Quelles sont vos modalités de livraison : livreurs en interne, prestation externe ? • Autres possibilités : photos/vidéos de l'entreprise, son activité, ses produits, présentées sur le site Internet. 	
11	L'entreprise met en place un système de gestion des réclamations et les traite dans un délai raisonnable	<ul style="list-style-type: none"> • Possédez-vous un "cahier de réclamations" ? • Sinon, comment gérez-vous les réclamations de vos clients intermédiaires ? des consommateurs ? 	
12	L'entreprise valorise auprès de ses clients les activités et sites du territoire	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de documentation auprès de vos clients • Liens sur votre site Internet de sites partenaires (Agence SMB, OT...) 	
13	Ancrage territorial : l'entreprise a son(s) site(s) de production / transformation localisé(s) dans les départements de Savoie et/ou de Haute-Savoie.	En plus d'avoir ses sites de production sur le territoire : agrandissement des espaces de culture, replantations, utilisation de matières premières locales...	
14	L'entreprise valorise le patrimoine culturel, matériel et immatériel, du territoire	<p>Exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Produits sous SIQO • Recettes traditionnelles, productions anciennes (variétés, cépages...) • Partenariats avec des associations défendant le patrimoine local • Participation à des fêtes traditionnelles avec découverte produits/productions. • Création d'un espace d'exposition/musée. • Accueils presse • Explications sur des accords produits (ex : vins/fromages) oralement lors d'ateliers, visites, salons ou par écrit (site internet, flyer/plaquette...) 	

N°	Critères	Explication du critère	Réponses de l'entreprise audité
	Valeur "respect des ressources"	Limitation des consommations énergétiques, des produits polluants, analyse de cycle de vie des produits, économie circulaire, comportements éco-citoyens...	
15	L'entreprise surveille et enregistre sa consommation d'eau et d'énergie et fixe des objectifs de réduction	<ul style="list-style-type: none"> • Quelle procédure d'enregistrement avez-vous mis en place pour surveiller votre consommation d'eau et d'énergie ? 	
16	L'entreprise développe, pour tous ses processus, des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement, en particulier pour l'eau et l'énergie	<ul style="list-style-type: none"> • Quels investissements avez-vous réalisé pour réduire vos consommations d'eau et d'énergie ? Ex. achat de groupe froid plus performant, installation panneaux photovoltaïques, chauffage granulé bois, robinets à bouton poussoir ou à détection, ampoules LED, interrupteurs avec minuteur, réorganisation du travail des collaborateurs en périodes creuses... • Récupérez-vous l'eau de pluie ? Comment ? Pour quel usage ? • Avez-vous des bassins de rétention d'eau ? • Parcelles de culture enherbées, irrigation raisonnée (micro performances, sonde tensiométrique...) • Comment traitez-vous l'eau rejetée ? 	
17	L'entreprise a mis en place des actions pour réduire de manière significative les pratiques et produits polluants. Elle s'appuie sur les référentiels de bonnes pratiques environnementales	<ul style="list-style-type: none"> • Liste de vos certifications officielles ou pratiques environnementales : Bio, HVE, Vergers Ecoresponsables, Biodiversity Progress... • Utilisation de produits de traitement certifiés Bio, pratiques de culture raisonnée (utilisation de macro-organismes auxiliaires - insectes, invertébrés, acariens... pour protéger les cultures contre les bio-agresseurs, application de substances naturelles d'origine végétale, minérale...), utilisation de produits de nettoyage Eco Label... • Autres procédés : ex. installation nichoirs, cabanes à insectes, actions de sensibilisation des collaborateurs à la biodiversité, plantation de haies/parterres de fleurs dans les vergers/vignes, installation de ruches dans les plantations, parc de véhicules électriques... • Emballages plastiques : qu'avez-vous mis en place pour respecter la loi française fixant à 100% d'emballages plastiques recyclés en 2025. 	
18	L'entreprise s'engage à réaliser une analyse du cycle de vie de ses produits, avec comme objectif la diminution de son impact environnemental, notamment sa consommation en énergie	<ul style="list-style-type: none"> • A minima l'analyse doit se faire sur les points critiques suivants : eau - emballages et déchets - énergie - intrants. • Globalement que faites-vous pour réduire votre impact environnemental ? Ex. politique de réduction du poids et de la taille des conditionnements, diminution utilisation des matières fossiles (emballages réutilisables, emballages 100% recyclables ou utilisant des matières recyclées, cartons certifiés FSC - Forêts Contrôlées et gérées durablement, matériaux biodégradables, emballages mono matériau plus facilement recyclables, encres végétales... • Quelles modalités avez-vous mises en place pour réduire le gaspillage alimentaire (loi AGECE relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 11/02/20 avec pour objectif de réduire de 50% vs 2015, d'ici 2025 dans les domaines de la distribution alimentaire et de la restauration collective et, d'ici 2030, dans les domaines de la consommation, de la production, de la transformation et de la restauration commerciale). 	
19	L'entreprise favorise l'économie circulaire sur le territoire SMB. Elle met en œuvre un programme de recyclage et de récupération favorisant l'élimination appropriée ou la réutilisation des produits.	<ul style="list-style-type: none"> • Comment traitez-vous vos résidus de production ? Avez-vous des partenariats avec les producteurs et fournisseurs du territoire pour éliminer vos déchets de production ? • Quelles sont vos procédures de gestion des déchets : palette, verre, carton, plastique, huile de cuisson... 	

N°	Critères	Explication du critère	Réponses de l'entreprise audité
20	L'entreprise informe clairement ses clients et partenaires sur l'origine de ses produits, ainsi que sur les réseaux utilisés	<ul style="list-style-type: none"> • Quelles informations sur l'origine de vos produits mettez-vous en avant sur vos étiquetages produits, site Internet, supports de communication et au sein de vos magasins de vente ? • Quelles modalités avez-vous mises en place pour l'application du nouveau règlement sur l'étiquetage de l'origine de l'ingrédient primaire d'une denrée alimentaire, applicable au 1er avril 2020 ? 	
21	Par ses pratiques et sa communication, l'entreprise encourage les comportements éco citoyens chez ses collaborateurs et ses clients	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont vos messages de tri sélectif sur vos emballages ? • Quelles sont vos recommandations envers vos collaborateurs : ex. réutilisation du papier imprimé en brouillon, doc numérique à privilégier, encouragements à utiliser le covoiturage, les transports collectifs ... • Autres : envoi bons de commande et factures par mail, ventes en vrac ou en gros conditionnements, affichage dans les locaux de l'entreprise pour sensibiliser collaborateurs et clients aux éco-gestes... 	
Valeur "exigences et garanties"		Respect des valeurs SMB, application des Référentiels Produits	
22	L'entreprise affiche, en interne et à l'externe, qu'elle respecte les valeurs de la marque SMB et précise en quoi son activité est en cohérence avec ces valeurs	Obligation 1ère année : signature du formulaire de candidature incluant le profil "entreprise" SMB	
Valeur "savoir-faire spécifiques & innovation"		Innovation, investissements, développement commercial, valorisation du patrimoine et des savoir-faire locaux...	
23	L'innovation fait partie des préoccupations et des objectifs de l'entreprise tant au niveau de ses offres (produits et services) que de ses processus. Pour innover, l'entreprise peut adhérer à des organismes ou dispositifs de recherche et développement ou de formation, et/ou mettre en place un système de veille et de gestion de projet	<ul style="list-style-type: none"> • Avez-vous participé à des projets de recherche, individuels ou collectifs, ou mis en place des partenariats de recherche dans différents domaines. • Avez-vous participé à des voyages d'étude ou salons spécialisés ? • Quelles sont vos innovations récentes ou actuelles ? • Quels sont vos investissements récents ou en cours ? • Avez-vous récemment fait des essais techniques de matériels mieux adaptés à votre production ? 	
24	Les suggestions des collaborateurs sont encouragées (groupes informels, comités consultatifs...).	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de réunions mensuelles • Boîte à idées • Comité de direction • Groupes WhatsApp... 	
25	L'entreprise a réalisé un diagnostic afin d'évaluer sa capacité de développement au niveau national ou international	<ul style="list-style-type: none"> • A minima, l'entreprise s'informe via des revues spécialisées ou des notes de conjoncture et adapte ses objectifs. • Ex : écriture d'un plan stratégique, définition d'objectifs de développement, déploiement actions de communication... • Etes-vous présents sur des salons nationaux ou à l'international ? 	
26	L'entreprise a mis en place un dispositif dédié au développement de son marché	Exemples : <ul style="list-style-type: none"> • Développement équipe commerciale, définition objectifs de vente • Création de gammes spécifiques à un marché • Emballages personnalisés • Vente en ligne • Actions de communication, promotion des ventes... 	

N°	Critères	Explication du critère	Réponses de l'entreprise audité
27	L'entreprise valorise patrimoine et savoir-faire locaux, liés notamment à la géographie du territoire et aux produits du terroir, qui font qu'elle exerce son activité en SMB et pas ailleurs (notion d'entreprise "non délocalisable").	Pourquoi votre entreprise n'est pas délocalisable ? Ex. produits sous SIQO, agrandissements vergers/vignes, machines/outils classés au patrimoine, entreprise labellisée EPV "Entreprise française du Patrimoine vivant".	
28	L'entreprise diffuse un discours et des offres en lien avec la géographie, les paysages ou l'histoire spécifique du territoire	Exemples : • Diffusion d'un film en introduction des visites de l'entreprise • Communication très symbolique (terroir, montagne, chalet, rouge...) • Utilisation importante de matières premières locales...	
29	L'entreprise accepte de partager et de transmettre des informations et des données utiles à la communauté	Exemples : • Observatoire des marchés ou des savoir-faire • Partage lors de rencontres...	
Valeur "partage"		Esprit de solidarité et coopération, engagement dans des démarches collectives, dialogue avec les partenaires publics et privés, implication dans la vie sociale locale...	
30	L'entreprise favorise l'esprit de solidarité, les démarches collectives et la coopération au sein du territoire Savoie Mont Blanc	• Que faites-vous pour favoriser solidarité et partage ? Ex : dons de produits (restaurants du cœur, banques alimentaires, associations caritatives...), présentation sur le site web des activités/sites à visiter à proximité. • Avez-vous des partenariats avec d'autres producteurs du territoire ? ex. partenariats commerciaux, magasin de vente proposant d'autres producteurs... • Comment favorisez-vous les démarches collectives ? ex. adhèrent à un syndicat, un réseau... participation active à son fonctionnement.	
31	L'entreprise s'implique dans les structures associatives locales	Exemples : • Partenariats sportifs : encarts publicitaires, dons de produits • Tarifs préférentiels pour les APE... • Adhésion et coopération via l'Office de Tourisme, association de commerçants, comité des fêtes...	
32	L'entreprise privilégie des fournisseurs ou prestataires locaux	Fournir liste prestataires, fournisseurs locaux.	
33	L'entreprise favorise un dialogue ouvert et permanent avec ses partenaires publics et privés (collectivités, Etat, voisinage, associations, etc.)	Organisez-vous des portes-ouvertes pour vos riverains ?	
34	L'entreprise facilite l'engagement de ses collaborateurs dans la vie sociale locale et régionale.	Ex : aménagement horaires de travail pour les entrainements d'un collaborateur "athlète", collaborateur pompier, élu municipal etc.	